



Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com

<http://cgt-territoires63.fr> 

Monsieur le Préfet
Préfecture du Puy de Dôme
18 Boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand le 23 janvier 2023

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du mercredi 1^{er} février 2023 au mardi 28 février 2023.

Monsieur le Préfet,

L'année 2023 continue sur sa lancée et reste sur le même ton que la précédente.

Nous n'avons malheureusement pas basculé dans un monde plus juste et solidaire.

Les luttes organisées tout au long de l'année 2022 avaient lancé un grand mouvement sur la question des salaires, preuve de la volonté des travailleuses et travailleurs de voir un jour aboutir leur souhait d'une meilleure répartition des richesses, mais aussi de la reconnaissance de leur travail à sa juste valeur.

Il faut redonner du sens au travail, mieux le rémunérer pour qu'il permette l'émancipation, et accéder à de meilleures conditions d'exercice afin qu'il soit source de satisfaction. Pour nombre de travailleurs, et notamment les plus précaires, le travail est encore trop souvent une corvée dont on doit s'affranchir chaque jour par obligation, pour essayer de vivre dignement. C'est désormais aussi le cas dans la Fonction Publique Territoriale, que les agent.e.s n'hésitent plus à quitter.

Derrière l'accueil quotidien de nos enfants, des usager.e.s, de la population, derrière l'ensemble des équipements municipaux, des agent.e.s des communes, départements, régions et collectivités territoriales, derrière celles et ceux qui assurent la continuité des services publics, il y a des femmes, des hommes.

Certains sont les « oublié.e.s du SEGUR », présent.e.s lors du confinement et en première ligne au plus fort de l'épidémie du COVID. Nous continuons de lutter pour qu'ils/emmes bénéficient de la prime SEGUR qui leur a été promise.

Idem pour les pompiers du SDIS 63, essentiels dans notre vie quotidienne, pour qui nous continuons de lutter car ils ne bénéficient pas de « la portabilité des droits », ils perdent leurs droits à la retraite sur des périodes d'arrêts de travail ou d'absence de longue durée. Ils ne bénéficient pas non plus d'une politique de « projet de fin de carrière » au sein de leur collectivité, ils se retrouvent mis à la « retraite » alors qu'ils sont encore « jeunes », ou déclarés « non opérationnels » du fait de l'usure du métier. Sans projet de fin de carrière leur situation est précaire, c'est pourquoi il est URGENT que nos politiques se penchent sur leur cas si particulier !

La colère est là ! Augmentation du coût de la vie, arrogance sociale de celles et ceux qui captent les richesses sans complexes, leçons de sobriété énergétique à géométrie variable, aide financière ponctuelle et désobligeante du gouvernement, et maintenant la énième réforme des retraites... Comme si la coupe n'était déjà pas assez pleine !

La régression sociale ça suffit !

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com

Jeudi 19 janvier 2023, à l'appel des syndicats, plus de 25 000 manifestant.e.s se sont mobilisé.e.s à Clermont-Ferrand pour signifier au gouvernement qu'ils/elles ne veulent pas de ce nouveau projet de réforme de nos systèmes de retraite, car il constitue une nouvelle attaque qui met en danger le droit à la retraite à taux plein pour toutes et tous.

Le gouvernement nous dit que le recul de l'âge légal de la retraite est un impératif, tout comme la durée de cotisation, alors que le Comité d'Orientations des Retraites affirme le contraire : selon le COR, il n'y a pas « de dynamique non contrôlée des dépenses de retraite » et le système est aujourd'hui excédentaire !

Au moment où le contexte social, environnemental et économique est particulièrement difficile pour une partie croissante de la population, le gouvernement s'obstine au risque de provoquer encore plus de colère au sein de la population, très majoritairement opposée au projet MACRON-BORNE.

Nous réaffirmons notre détermination à obtenir l'abandon de ce projet de régression sociale, pour que celles et ceux qui produisent la valeur et les richesses de ce pays puissent profiter d'une retraite décente.

Et nous continuons de lutter pour :

- 10 % de temps de travail en moins ;
- 10 % d'effectif en plus ;
- 10 % d'augmentation indiciaire et salariale ;
- 10 % de temps de formation ;
- L'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique.

En conséquence la Fédération CGT des Services Publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les 1^{er} février 2023, 2 février 2023, 3 février 2023, 4 février 2023, 5 février 2023, 6 février 2023, 7 février 2023, 8 février 2023, 9 février 2023, 10 février 2023, 11 février 2023, 12 février 2023, 13 février 2023, 14 février 2023, 15 février 2023, 16 février 2023, 17 février 2023, 18 février 2023, 19 février 2023, 20 février 2023, 21 février 2023, 22 février 2023, 23 février 2023, 24 février 2023, 25 février 2023, 26 février 2023, 27 février 2023, 28 février 2023, de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agent-es de la Fonction Publique Territoriale et pour les salarié-es relevant de la partie privée de notre champ Fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la C.S.D C.G.T
Le secrétaire général


Aodren LE GUERN

Préavis de grève adressé ce jour à Mr le Président du CDG 63